

Image not found or type unknown



Convocation par opj dans motif précis

Par **vero59**, le **14/10/2012 à 12:44**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu une convocation par OPJ du groupe Service d'Investigations et de Recherches sans motif précis. Sois je m'inquiter ?

Par **trichat**, le **14/10/2012 à 17:19**

Bonjour,rnrnPourquoi vous inquiétez-vous? Vous n'avez pas a priori commis de délits?rnVous pouvez appeler le service pour connaître le motif de cette convocation.rnVous n'êtes peut-être qu'un simple témoin dans une affaire pour laquelle une enquête préliminaire a été ouverte.rnrnCordialement.